

BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE**UN NOVICIAT COMMUN!
POURQUOI?****Benoît Tremblay, csv****Un " partenariat "**

L'histoire de notre fondation au Burkina Faso est riche en nouveautés et en continuité avec le charisme de la communauté viatorienne. Dès le début de l'application de la décision du conseil provincial en 1999, la volonté de créer un « partenariat » avec la province de France a été manifestée par les deux provinciaux en fonction.

La province de France avait déjà manifesté son impossibilité de se lancer dans la fondation d'une nouvelle communauté à l'appel du chapitre général de 1994, mais elle était prête à collaborer avec une autre province pour réaliser ce geste prophétique. Cette collaboration, je l'appelle « prophétique » car dans l'histoire actuelle du monde nous assistons à une ouverture phénoménale à l'international, sur tous les plans. Dans tous les champs d'activités humaines et leurs relations on parle de « partenariat ». L'évangélisation aussi doit faire partie de l'histoire contemporaine et s'ouvrir à cette réalité que l'on nomme de plus en plus « mondialisation ». C'est ce qu'a voulu appliquer dès les débuts l'équipe du Burkina Faso.

Sens et historique du partenariat

Le partenariat entre la province de France et celle du Canada veut exprimer cette volonté d'ouvrir nos horizons et briser les frontières limitatives. Plusieurs échanges entre les Supérieurs provinciaux et leur conseil ont conduit à la production du document « Entente de partenariat », signé le 25 janvier 2000.

Une fois prise la décision du Canada de s'implanter au Burkina Faso, la France s'est impliquée dans un appui d'abord d'ordre économique. Ensuite, par des visites et coordinations, nous avons cherché à développer ce lien de manière concrète. La fondation de la Côte d'Ivoire n'avait pas été impliquée dans le choix du pays voisin pour la nouvelle insertion canadienne.

Aussi ce fut long avant de trouver le chemin de la construction du « partenariat ». Dès la rencontre de mars 2001, à l'occasion des vœux perpétuels du P. Lindbergh Mondésir, une rencontre a eu lieu à Ouagadougou regroupant le Supérieur provincial de France, le représentant du provincial du Canada, les supérieurs de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Ce jour-là, on décida de concrétiser le partenariat pour le noviciat commun dès que possible.

La rencontre des deux conseils de fondation les 29 et 30 mars 2003 à Ouagadougou a permis de définir le partenariat et de préciser les champs d'application. On y dit entre autre que : *« Les fondations de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso conçoivent le partenariat comme le partage d'une vision commune de l'implantation et du développement du charisme viatorien en terre africaine. »*

À l'étape actuelle, ce partage passe par la collaboration dans tous les domaines possibles, prioritairement dans ceux des relations fraternelles, de la formation et de la mission. Cette collaboration se traduira par un échange de ressources humaines et matérielles selon une analyse commune des besoins propres à chacune des deux fondations. »

Au chapitre de la formation, on y précise l'engagement de mettre en place un noviciat commun. Ce document est ensuite étudié et ratifié à Rome le 23 avril 2003 par une rencontre du Supérieur général, des deux Supérieurs provinciaux et des deux Supérieurs des fondations avec la présence du Secrétaire général. Ce document est le plus détaillé pour comprendre la définition du partenariat à ce moment-là. Les autorités donnent le mandat aux deux Supérieurs de fondation de créer une « instance de coordination » avant la fin de juin 2003.

Le Comité de coordination viatorienne de l'Afrique de l'Ouest (CCVAO)

Lors d'une des deux rencontres annuelles du CCVAO, en date du 6 mars 2004, un « règlement intérieur » est rédigé entre les deux équipes représentant les fondations.

On y trouve la définition du CCVAO : « *Le Comité de coordination viatorienne de l'Afrique de l'Ouest (CCVAO) est une instance de concertation, de réflexion et de coordination de la vie et de la mission des deux fondations viatoriennes d'Afrique.* »

Enfin, une entente est signée le 20 juillet 2006 entre les Supérieurs provinciaux de France et du Canada et elle met en marche le processus d'organisation du noviciat commun.

Pourquoi un noviciat commun?

D'abord il faut préciser que les motivations matérielles ne sont pas les principales : en effet on pourrait considérer le fait que pour deux, cinq ou dix jeunes novices, constituer deux équipes de noviciat, organiser deux lieux et leurs infrastructures de logement, ce n'est pas très efficace administrativement ni économiquement. On ne peut nier ces considérations.

Mais la motivation principale est de créer un esprit international qu'on ne peut plus négliger dans le monde d'aujourd'hui, au lieu de se cantonner dans un pays ou une région. Ce que vit la Côte d'Ivoire comme crise de croissance nationale est très significatif sur ce point de l'intégration régionale. Et elle a des répercussions sur les pays voisins.

Au noviciat, lors de l'initiation à la vie religieuse, les jeunes sont ouverts et disponibles aux valeurs qu'on leur propose; dans ce contexte ils vont vivre le discernement fondamental pour leur vocation à la vie religieuse. Les jeunes Africains proviennent de cultures différentes, de régions différentes, et maintenant de pays différents. Dans ce contexte ils apprennent à se connaître, à se respecter et peu à peu à s'aimer afin de vivre en profondeur l'idéal évangélique, le *Voyez comme ils s'aiment!* et l'idéal de la communauté primitive (Actes 2,42-47). Beaucoup de préjugés tombent peu à peu, avec une animation adéquate, pendant ce vécu fraternel du noviciat.

Dès le début de la fondation au Burkina Faso, l'équipe des Viateurs a fait la promotion de ce partenariat par des visites, des échanges épistolaires, l'envoi de jeunes à Abidjan pour les études, et la création d'un comité de coordination viatorien de l'Afrique de l'Ouest (CCVAO). Il a fallu relancer la motivation sans cesse pour que la fondation de Côte d'Ivoire, notre aînée de 50 ans, entre dans cet esprit de mise en commun de nos ressources, sans danger de tutelle ni d'intromission dans la vie interne de la communauté voisine. De plus la dynamique de la fondation de la Côte d'Ivoire l'orientait sérieusement depuis quelques années vers le statut de Région, ce qui mobilisait différemment ses énergies communautaires.

La crise en Côte d'Ivoire

En septembre 2002, quand survint la guerre en Côte d'Ivoire, nous avions projeté de lancer le noviciat commun en octobre 2003. La situation de crise, créée par la tentative de coup d'État et la division du pays en deux, empêcha la réalisation de cette décision qui avait été entérinée par une rencontre avec le conseil général à Rome où étaient présents les Supérieurs Provinciaux respectifs et les supérieurs des deux fondations d'Afrique. Malgré tout, pendant ces années, nous avons travaillé un « Plan de formation » commun. Nous avons établi les règlements du CCVAO qui, deux fois par année, a tenu ses rencontres en alternant dans les deux pays.

La fondation de Côte d'Ivoire a une longue expérience viatorienne de maintenant cinquante ans. C'est grâce à cette expérience qu'elle a tenu le coup dans la situation de crise engendrée par la guerre et qui en est dans sa cinquième année. Nous bénéficions de cette expérience. Le Burkina Faso a comme richesse le dynamisme d'une jeunesse qui fait partie de la « grâce des débuts ». Nous apportons une vision originale et un engagement neuf avec les jeunes Burkinabè qui se sont engagés sur la voie de cette vocation au nombre de treize (13); en plus, les six membres actuels de l'équipe des « expatriés » continuent à donner leur meilleur pour favoriser la consolidation des acquis obtenus depuis les débuts.

Vie religieuse et prophétisme

Pourquoi un noviciat commun? J'espère que la réponse est maintenant claire. Nous n'avons plus le choix au vingt-et-unième siècle, en ce temps de multiplication des guerres régionales, d'incompréhensions entre les cultures et de tensions de toute sorte! La vie religieuse, pour être vraiment évangélique et donc prophétique, doit entrer dans ce nouveau ministère de la réconciliation, de la création de fraternité dans un monde où on en a tant besoin.

Le fonctionnement du noviciat

La fondation du Burkina a accepté de vivre le noviciat commun à Bouaké, lieu d'une longue expérience de près de vingt ans en Côte d'Ivoire, et aussi de prolonger la durée à dix-huit mois comme cela se fait depuis de nombreuses années chez nos voisins du sud. Nous évaluerons après deux années les résultats de cette première intégration régionale. Noviciat d'un an ou deux?

Pour le Burkina la différence, quand les jeunes initient leur premier engagement, ils sont religieux déjà et prennent leur engagement avec sérieux en l'assumant comme une responsabilité.... Ce n'est pas vu comme du temporaire et ils découvrent la joie de l'engagement et d'être responsable plus rapidement.

Pour ce noviciat de 18 mois, du 21 octobre 2006 à la fin de juin 2007, le maître des novices le P. Ernest Goudjinou, formé pendant une année au Burkina Faso à l'Institut pour religieux *Mater Christi*, anime ce noviciat. L'équipe communautaire qui l'accompagne comprend le directeur du Foyer Jeune Viateur, un centre de retraite sur le même terrain que le noviciat, et d'un représentant du Burkina Faso. Il y a plusieurs confrères de Bouaké qui donnent des cours aux novices; en plus nous vivons quatre sessions internoviciat avec une trentaine de congrégations religieuses, masculines et féminines, habituellement à Abidjan. Cette année deux jeunes Ivoiriens et deux jeunes Burkinabè ont commencé le 21 octobre leur première année de noviciat. La deuxième année sera constituée de stages dans les différentes œuvres de la communauté, en Côte d'Ivoire ou au Burkina Faso.

Les cultures et les nationalités se marient sans difficulté : trois Ivoiriens, Baoulé et Ébrié, deux Burkinabè, Moaga et Gourounsi, un Béninois (le Maître des novices), un Canadien québécois. Des religieux français et espagnol donnent des cours aux novices! Il y avait déjà trois novices Ivoiriens. Cette année ils sont en stage pendant cinq mois dans différentes œuvres du pays.

Ce que l'internationalité nous apporte

En prenant une distance d'avec nos origines, nous les apprécions mieux dans leur originalité et nous ouvrons notre cœur à l'humanité. En effet, élargir nos horizons d'analyse, ouvrir notre horizon affectif, comprendre la réalité de l'autre nous aide à entrer dans la réalité de l'Autre, le Créateur de l'humanité!

Bouaké est aujourd'hui le symbole de la rébellion ivoirienne. Celle-ci témoigne d'un malaise profond de non intégration entre le nord et le sud de ce pays, entre ce pays et ses voisins. Alors, travailler à promouvoir un rapprochement entre nous, même à petite échelle, montre que le rêve évangélique de fraternité universelle est possible! Les luttes de pouvoir agissent profondément sur les mouvements intérieurs d'une société; mais par nos choix, nous voulons aussi décider de notre avenir! Y croire permet de rendre la réalité rêvée possible et réelle. Seuls ceux qui croyaient en Jésus l'ont « vu » au lendemain de la Résurrection!

Les difficultés

Des jeunes Ivoiriens ont refusé d'entrer au noviciat parce qu'il se trouvait à Bouaké; eux ils étaient du sud... Il n'est pas facile d'incarner cette foi en la fraternité surtout si nous, ou notre famille, avons été victimes de violences causées par l'autre camp. Pour ceux qui sont au noviciat, des préjugés existent et freinent la réalisation de cette étape. En fait, la complexité si riche des pays d'Afrique dépasse la notion d'internationalité pour développer une fraternité africaine. À la radio, dans la culture et la musique, on se retrouve en Afrique!

Mais les politiciens, les militaires, jonglent avec le pouvoir et les avantages qu'il apporte, dont le pouvoir de l'argent. Ce sont eux qui ensuite opposent les populations. De tout temps il y a eu des empires et des guerres par période, par phases historiques. On n'y échappe pas en Afrique.

Mais aujourd'hui, les « grandes puissances » veillent aussi sur leurs intérêts économiques et luttent pour garder des zones d'influence. Les pays du sud doivent s'unir pour faire un peu le poids contre ces pressions qui ne vont pas dans le

sens des intérêts de leur peuple en Afrique.



Voici la 1re mouture du *noviciat commun* de Bouaké : 3 novices de Côte d'Ivoire et 2 du Burkina Faso en compagnie de leur maître des novices béninois, à droite, et du *socius*, un Canadien québécois, au centre, le F. Benoît Tremblay.

Conclusion

Dans cette étape du partenariat, il y a place à la créativité. Quels fruits pourront apporter ces initiatives dans nos fondations pour nos « provinces-mères »?

En fait la fondation du Burkina Faso n'épargnera pas la province du Canada de son processus historique. Mais il est évident que ce qui se vit d'original et de dynamique peut stimuler notre vieille province pour croire que la « Vie est la plus forte » et que « le meilleur est à venir! ».

Viateurs en Mission no301 juin 2007
